Analisi strutturale per l'applicazione di misure di protezione





Emiliano Nucera, Pier Francesco Alberto, Daniel Mettler. Cadenazzo 21.6.2017



Objectif du projet

- Quelles mesures de prévention peuvent être appliquées à moyen et à long terme dans les différents types d'exploitations ? Pour quelle typologie n'est pas applicable ou soutenable la mise en place de mesure de protections ?
- Quelles adaptations sont adéquates et nécessaires pour s'adapter à l'évolution attendue des risques ?
- Quelles conditions cadres doivent être remplies pour permettre une cohabitation de l'élevage du petit bétail avec les grands prédateurs ?
- Quelles démarches au niveau des exploitations et des communes sont nécessaires pour minimiser les conflits dans la gestion de la présence des grands prédateurs ?



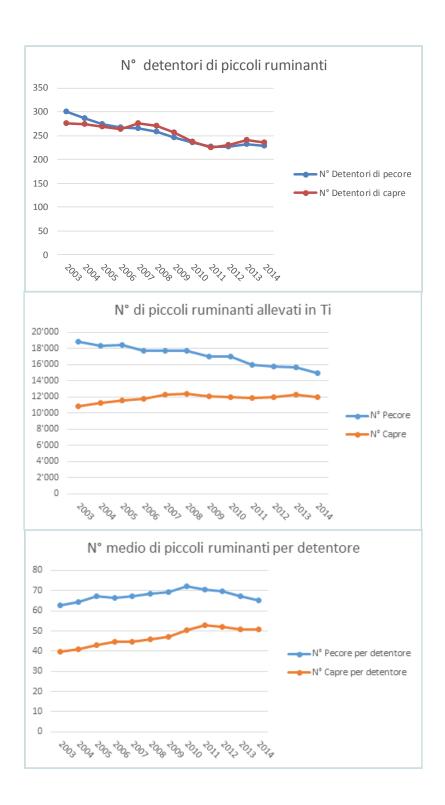
Livrables

- Données sur l'élevage des petits ruminants au Ti
- Description des fermes interviewées et cartographie approximatif
- Typologie des exploitations
- Conclusions et piste de travail



- Tendance à la diminution des fermes
- Diminution du cheptel ovin, mantien des caprins (dans quelle tipe d'élevage?)
- Agrandissement du troupeau moyen

Quelle tendance pour les prochaine 10-15 ans?

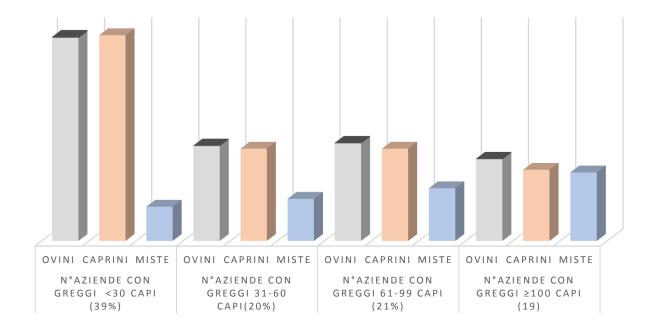


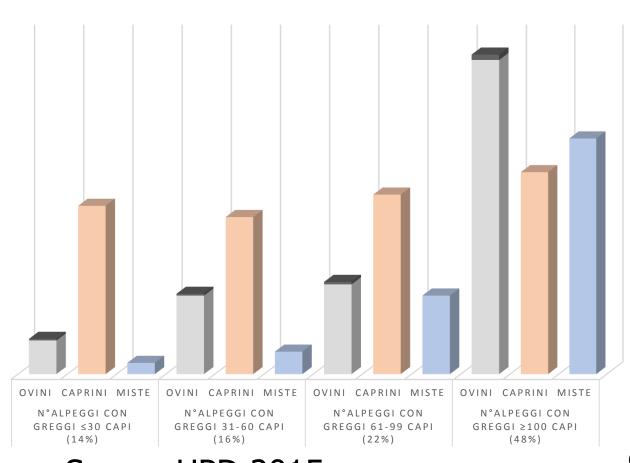
Source USTAT 2015

	Ov	ini				ntori vini			Caprini				Detentori di caprini			
	2015	2003	Differenza		2015 2003 Differenza 2		2015	2003	Differenza		2015	2003 Differen		erenza		
									•						_	
Blenio	2 901	4 530	-1 629	-36%	34	46	-12	-26%	1 615	1 544	71	5%	36	41	-5	-12%
Leventina	1 557	2 272	-715	-31%	21	42	-21	-50%	1 102	1 383	-281	-20%	22	28	-6	-21%
Bellinzonese e riviera	2 951	3 542	-591	-17%	38	49	-11	-22%	1 911	1 999	-88	-4%	33	43	-10	-23%
Centovalli - Onsernone	664	963	-299	-31%	8	18	-10	-56%	280	777	-497	-64%	8	21	-13	-62%
Maggia	964	2 577	-1 613	-63%	22	36	-14	-39%	1 693	1 278	415	32%	31	31	0	0%
Verzasca	688	1 420	-732	-52%	12	24	-12	-50%	940	1 305	-365	-28%	16	23	-7	-30%
Locarnese	451	463	-12	-3%	10	8	2	25%	291	425	-134	-32%	10	12	-2	-17%
Vedeggio - Capriasca	536	933	-397	-43%	13	15	-2	-13%	917	942	-25	-3%	18	19	-1	-5%
Malcantone	241	516	-275	-53%	13	12	1	8%	330	262	68	26%	8	11	-3	-27%
Lugano	248	1 009	-761	-75%	7	10	-3	-30%	228	164	64	39%	4	7	-3	-43%
Mendrisiotto	415	638	-223	-35%	19	40	-21	-53%	1 107	796	311	39%	22	39	-17	-44%
Ticino	11 616	18 863	-7 247	-38%	197	300	-103	-34%	10 414	10 875	-461	-4%	208	275	-67	-24%



- EA petit, familial
- Souventes
 d'autres
 catégorie sont
 présentes
- Alpages plus
 grandes (considérer les tètes provenant d'autres cantons)







Source OFS

		Aziende con pecore da latte	Pecore da latte	Aziende con « altre pecore »	Altre pecore	Aziende con capre d alatte	Capre da latte	Aziende con « altre capre »	Altre capre
Zona di	Aziende a titolo principale	2	63	15	1096	6	144	10	118
piano	Aziende a titolo accessorio	0	0	7	196	0	0	3	15
Zona	Aziende a titolo principale	0	0	2	5	9	372	11	196
collinare	Aziende a titolo accessorio	1	3	10	142	2	9	5	25
Zona montagna	Aziende a titolo principale	1	6	29	1720	20	834	24	453
1	Aziende a titolo accessorio	0	0	20	388	5	68	7	43
Zona montagna	Aziende a titolo principale	1	127	37	3195	38	1524	45	1010
2	Aziende a titolo accessorio	1	36	14	517	8	74	13	199
Zona	Aziende a titolo principale	2	36	63	5283	67	3339	74	2082
montagna 3	Aziende a titolo accessorio	3	9	24	1723	15	239	17	167
Zona montagna	Aziende a titolo principale	0	0	4	307	13	649	16	367
4	Aziende a titolo accessorio	1	4	3	102	4	68	3	19
	Tot	12	284	228	14674	187	7320	228	4694
	Aziende a titolo principale	6	232	150	11606	153	6862	180	4226
	Aziende a tipolo accessorio	6	52	78	3068	34	458	48	468
	% Titolo principale	50%	82%	66%	79%	82%	94%	79%	90%



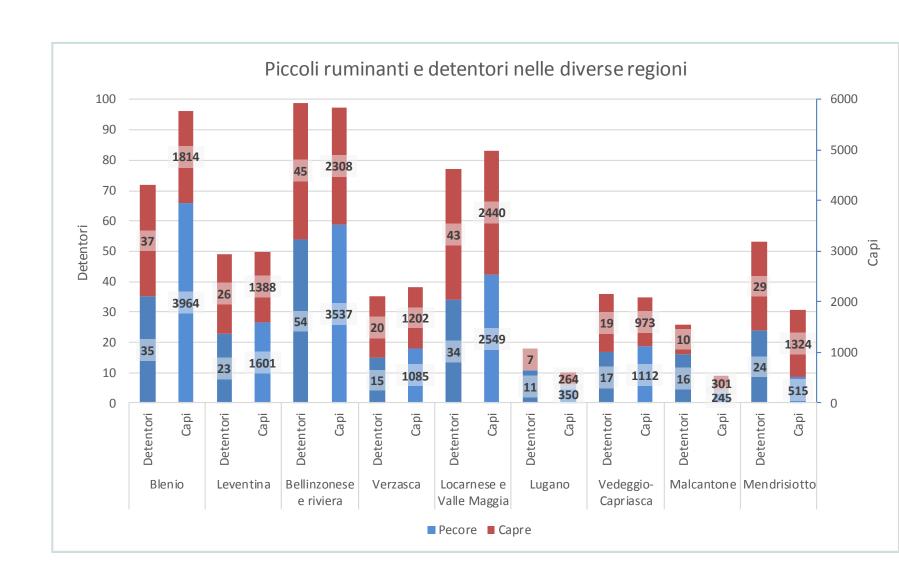
- En total sont estivé 5244 (provenance TI?) chèvre laitiers.
- Total de chèvres laitiers sur les EA 7320.
- 2511 «autres chèvre» (provenance TI?) sont estivé.
- Total des autres chèvres sur les EA 4694

- En total sont estivé 10262 mouton (plus 5604 agneau < 1 année; provenance Ti?).
- Total des mouton sur les EA 14674.



Données par région

 Diversité régional: cheptel et détenteurs (2014)

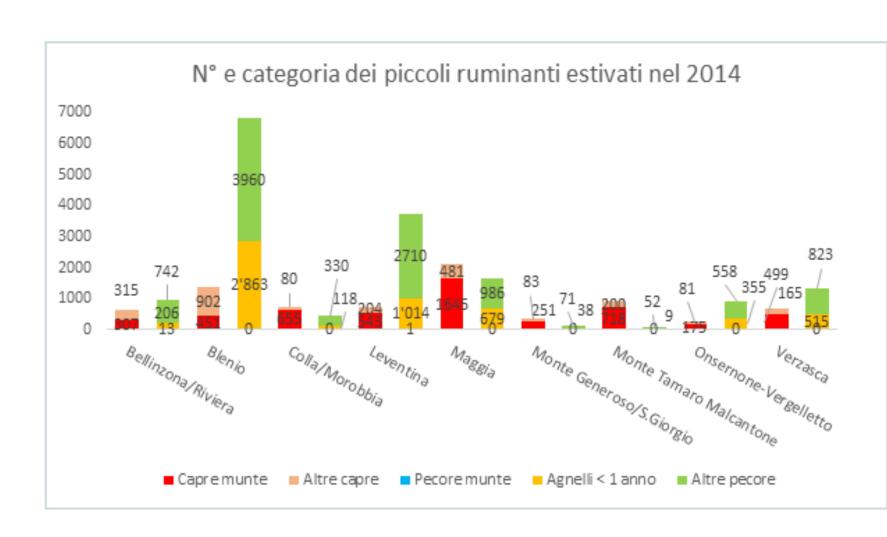


Source USTAT 2015



Analyse par région

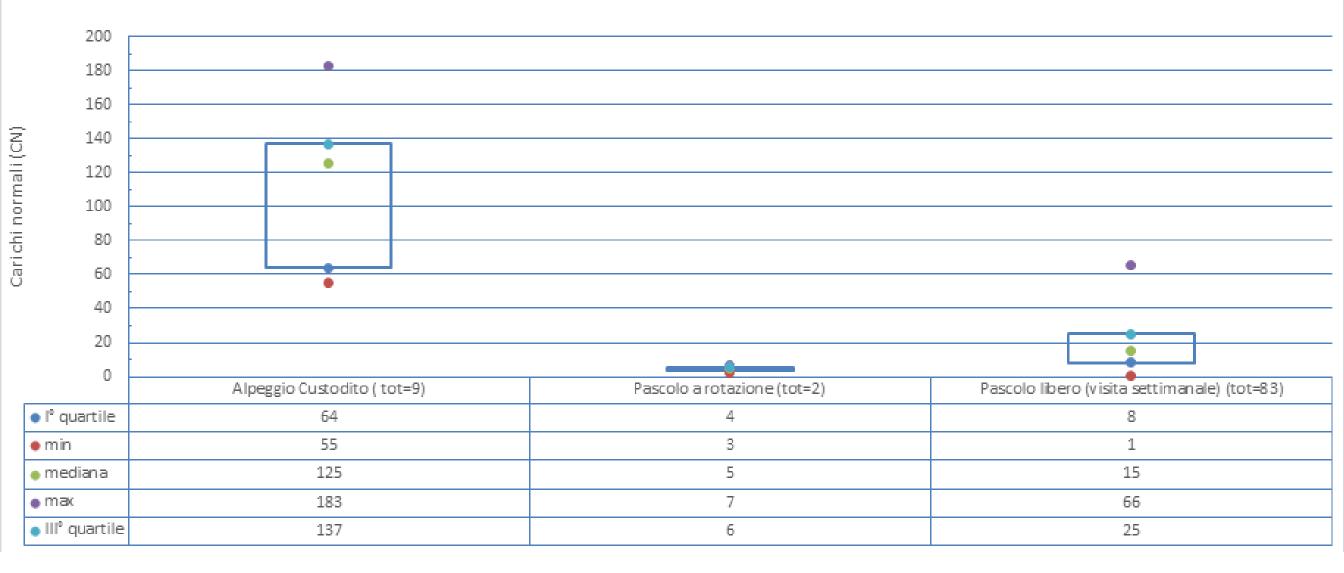
 Diversité régional: catégories d'animaux estivé



Source UPD 2015



Alpeggi a pecore 2014 tipo di gestione e dimensioni delle greggi in CN



993 CN ≈ 40%

 $9 \text{ CN} \approx 0.4\%$

1510 CN $\approx 60\%$



Evolution structurelle

- Maintien (augmentation) des exploitations avec chèvre laitiers pour toutes les system, y compris les systèmes avec stabulation
- Maintien (augmentation) des exploitations envoyant le bétail à un alpages collectifs gardiannes (Type 5)
- Diminution des exploitations à mouton (ou chèvre non traites) avec alpage fermier ou collectif non gardianne
- Effet de la PA 14-17 encore à évaluer

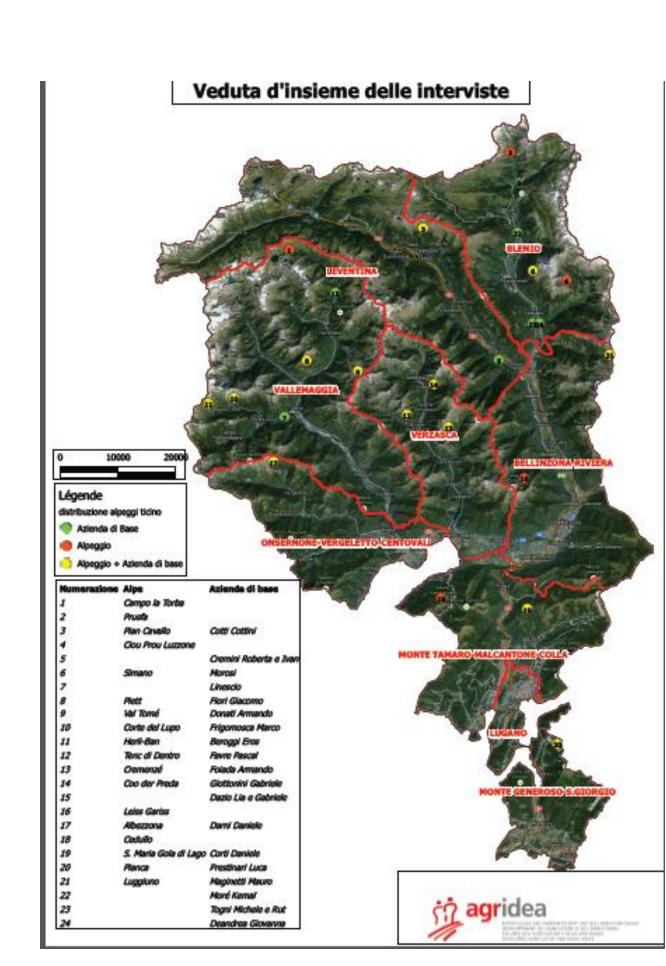


Interviews

- Visites de 20

 alpages et
 exploitations de
 base
- Fiches descriptives de la ferme
- Cartographie approximatif des surfaces utilisé par le bétails





Typologie des exploitations

,	TIPO DI AZIENDA	CON ALF	SENZA ALPEGGIO			
		Alpeggio aziendale	Alpeggio collettivo (boggia o gestore privato)	Aziende che non estivano o estivano solo parte del bestiame		
	Latte	Tipo 1	Tipo 2	Tipo 3		
DI BASE	(41%)	Capre munte (27%)	Capre munte (9%)	Capre (o pecore) munte sull'azienda di base (5%)		
	Carne	Tipo 4	Tipo 5	Tipo 6		
DUTTIVO AZIENDA	(41%)	Pecore o capre non munte (27%)	Pecore o capre non munte (14%)	Pecore o capre non munte sull'azienda di base (<1%) (casistica non osservata sul terreno)		
PRODU	Miste	Tipo 7	Tipo 8	Tipo 9		
INDIRIZZO	(18%) gridea	Capre munte / pecore non custodite (18%)	Animali munti e non munti (<1%) (casistica non osservata sul terreno)	Parte degli animali restano sull'azienda di base (<1%) (casistica non osservata, sul terreno)		

Cycle annuelle commune à toutes les types

Chèvres

	Janv	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
STABLULATION												
PÂTURAGE PRINTEMPS												
ESTIVAGE												
PÂTURAGE AUTOMNE												
TRAITE												
VELAGE												

Mouton

I'IUULUII												
	Janv	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
STABLULATION												
PÂTURAGE PRINTEMPS												
ESTIVAGE												
PÂTURAGE AUTOMNE												
VELAGE												

La période de pâture est très long et souvent pas surveillé



Elément critiques en commune entre les types

- Barrières de la stabulation libre
- Vaine pâture/libre pâture
- disponibilités des structures ou des surfaces pour protéger pendant la nuit (alpage)



Types à lait – élément communes

- Axe principales productions laitiers avec transformation et vente direct (seule type 3 peut arriver sur grandes surfaces)
- Saison de traite de paque à fin aout (jusqu'à octobre dans certaines cas)
- Utilisations des parcs sporadiques et pas sur les surfaces d'alpage
- Regroupement du bétail 1-2 fois par jours pendant la saison de pâture, surveillance hebdomadière après le tarissement



Type 1 (Alpage fermier)

- Type 2 (Alpage collectif)
- Gestion direct de l'alpage
- 1-2 employé
- Vente direct
- Charge en travail élevée, pics estivales (fromage + vente + Foin)
- (50) 70 120 chèvres
- Gestion exclusif (prévalent?) du bétail en propriété
- Avec vaches laitiers ou pas

- Exploitation d'estivage recevaient bétail de plusieurs fermes
- Gèrent privé ou syndicat d'élevage
- 120 200 (300) chèvre pendant l'estivation
- 1 -2 (4) employée à l'alpage
- Avec vaches laitiers ou pas
- Hors estivation gestion différentes selon fermes



Types 1 (Alpage fermier) — **2** (alpage collectif)

Sous types

- Pâture de jour
- Pâture de nuit

Point critiques

- Protections de nuit, disponibilités des structures ou des surfaces pour protéger pendant la nuit (alpage)
- Période de libre pâture automnale
- Troupeaux très dispersé Type 2
- Disponibilité des gérantes à prendre CPT
- Relation avec tourisme et milieux «urbaine»



Marges de protections

Type 1 (Alpage fermier)

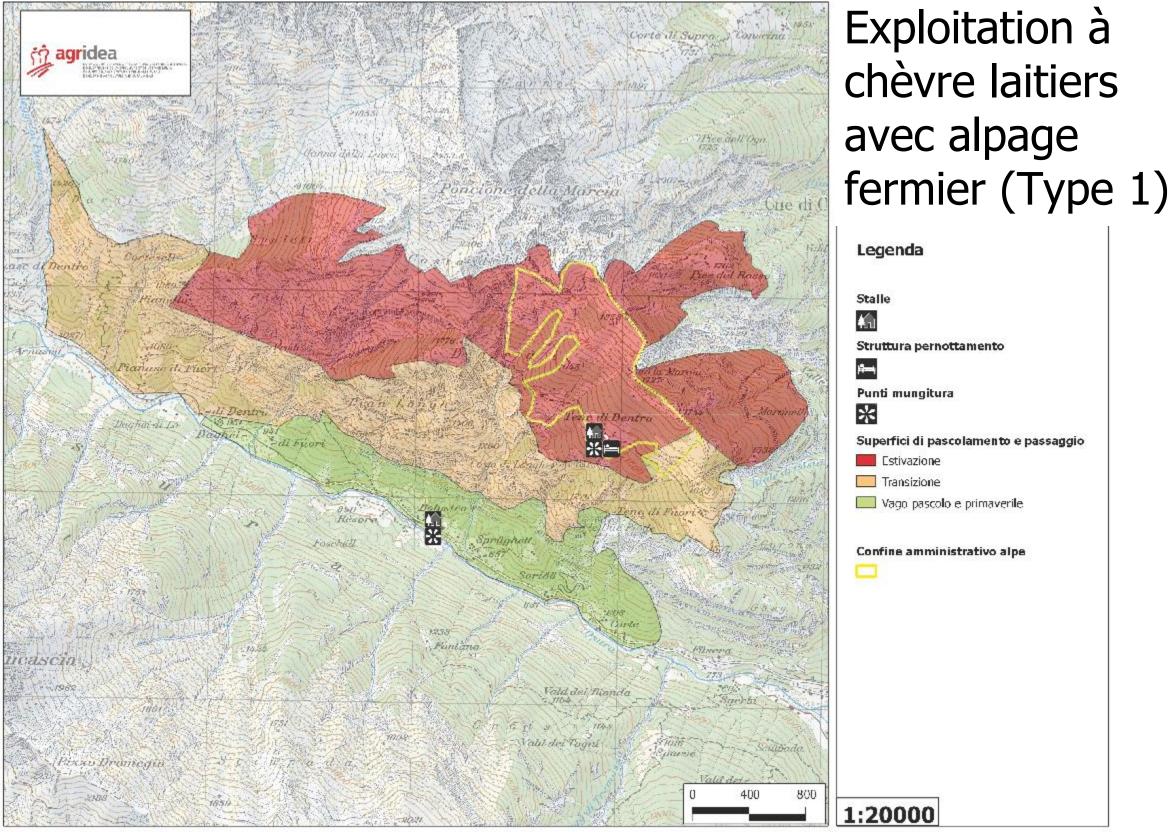
- Adaptations des barrières de la stabulation libre
- Adéquations des clôtures des parcs (ou utilisé)
- Parcs de nuit ou écurie en cas de pâture de jours, éventuellement **CPT**

Type 2 (Alpage collectif)

- Comme type 1,
- Sauf qui pour le CPT sont plus difficile à intégrer dans le contexte d'estivation ou plusieurs troupeaux son estivés ensable.
- Il faut une ferme disponible pour le CPT pendant l'hiver.

Pas des solution quand le troupeaux n'est pas regroupée quotidiennement















Type 3 (Chèvres laitiers sans alpage)

- Traite sur la ferme des base tout l'année
- Système plus intensif et système très extensif montagnards

Sous-types

- Stabulation
- Pâture pendant la bonne saison (de jour ou de nuit)

Marge de protection

Comme type 1 pour le sous-type avec pâturage

Le sous type avec stabulation est le plus sure (si les barrières de la stabulation libre sont adéquates)



Types à viande – 4 (Alpage fermier) et 5 (Alpage collectif)

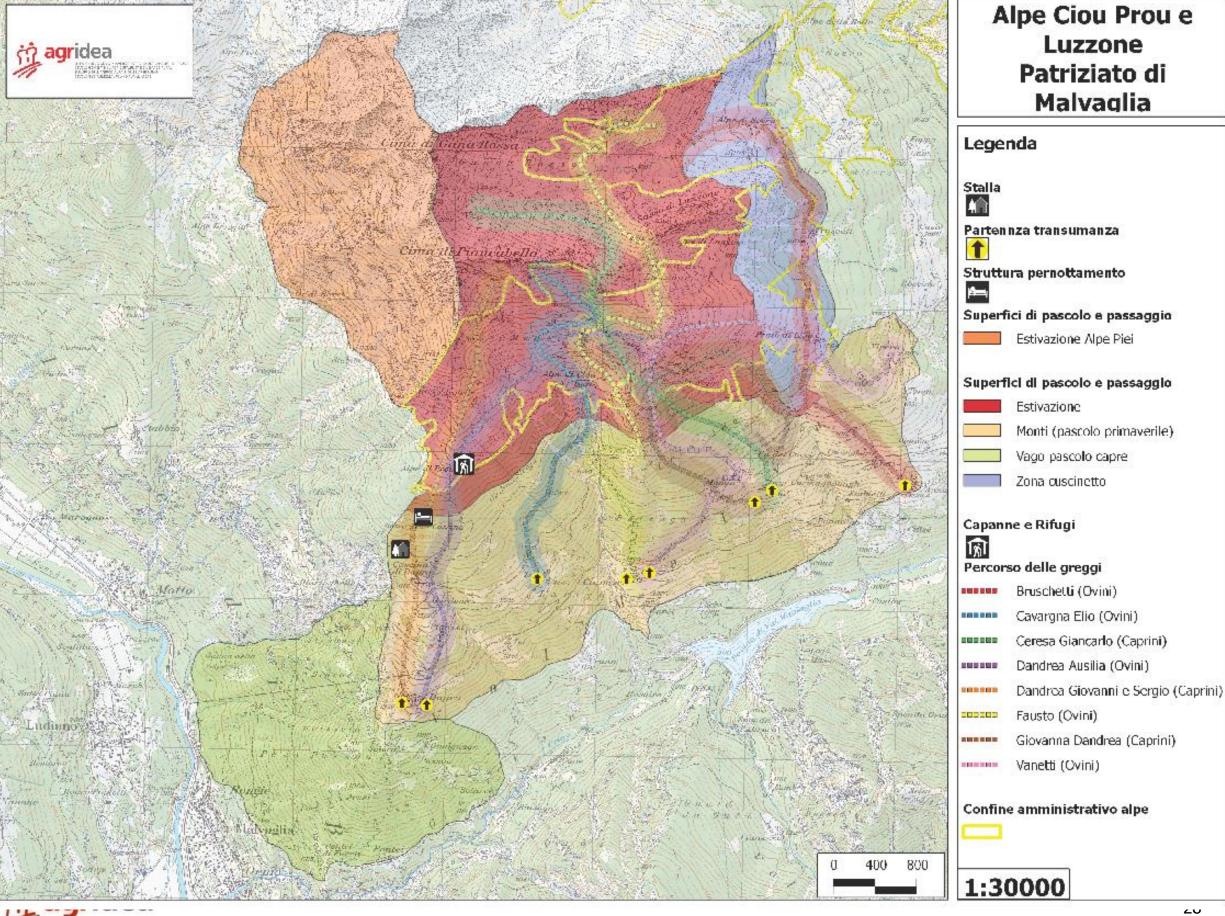
- Surtout mouton ma aussi chèvres non traites
- Transhumance, exploitation mayens pendant le printemps
- Utilisation de clôture sporadique et hors estivation (rares pendant l'estivage)
- Majorité d'exploitation à titre temps partielle (activité accessoire)

Sous-types

- Gardienné (9 alpages à moutons) → type 5
- Non gardienné (83 alpages à mouton + 11 à chèvre)
 → type 4 et 5
- (pâture tournantes (2))













Type 6, mouton ou chèvres taris non estivées

- Type pas observe sur le terrain, mais ressorti lors des ateliers
- Le bétails reste sur la ferme de base aussi en été
- Rapporte par un agritourisme, contact quotidien avec le bétail

 (Son possibles des case ou le bétail est laisse à la libre pâture sur des mayens pendant l'éte)



Type 7, système mixte (chèvre à lait, mouton à viande à l'alpage fermier)

- Mix entre les types 1 et 4, troupeaux principal de chèvre laitiers + troupeau de mouton
- Gestion séparé des deux troupeaux.
- Utilisation des clôture printemps/automne pour les mouton selon les fermes
- Pâture libre pendant l'estivation

Marge de protections

- Comme type 1 pour le troupeau de chèvre
- Pour les mouton adéquation des clôture quand utilisée
 Pour la grand partie des situation il n'y a pas des solution quand le troupeaux n'est pas surveillé quotidiennement



Type 8, système mixte collectif

- Type pas observe sur le terrain, mais ressorti lors des ateliers
- Rapporte par un alpage du Monte Tamaro
- L'exploitant monte à l'alpage avec son troupeaux, plus des autres de chèvre laitiers et mouton
- Gestion séparé des troupeaux: chèvres traites ->
 transformation + vente directe; surveillance moins stricte
 des animaux taris
- Troupeaux très dispersée

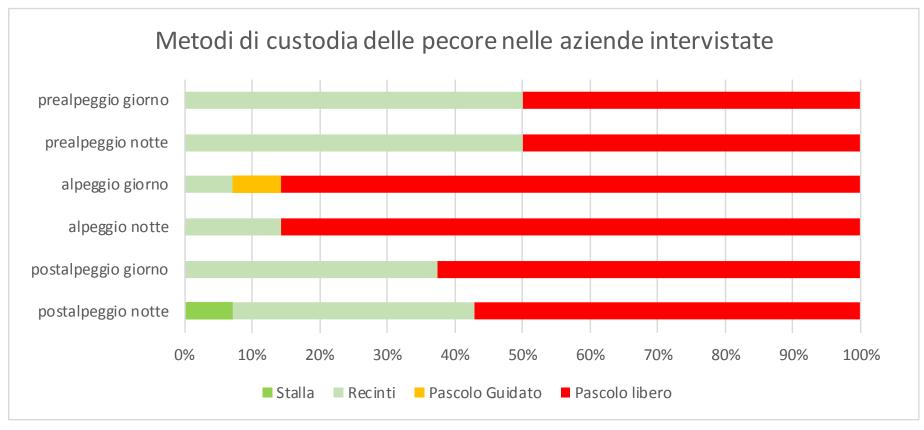


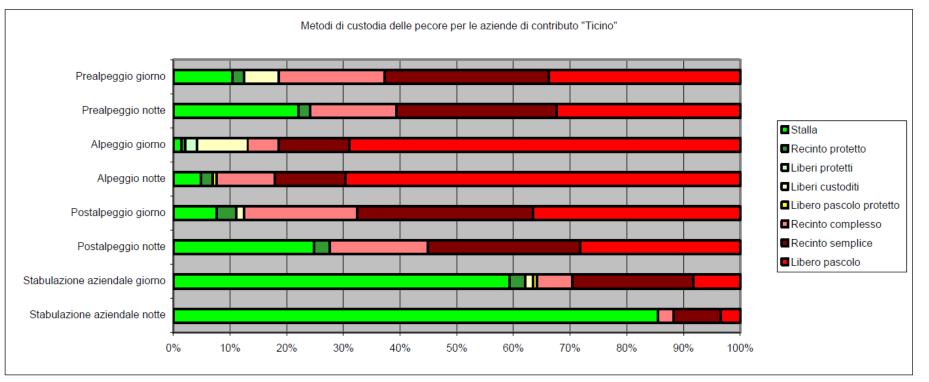
Type 9, une partie des animaux reste sur la ferme de base

- Type pas observe sur le terrain, mais ressorti lors des ateliers
- Rapporte par une exploitation de la Valle di Muggio
- L'exploitant envoyé les chèvres traites à un alpage collectif et les chèvres taris reste sur l'exploitation de base
- Contacte quotidiens avec le bétail restant sur la ferme de base



Méthodes de gardiennages des moutons

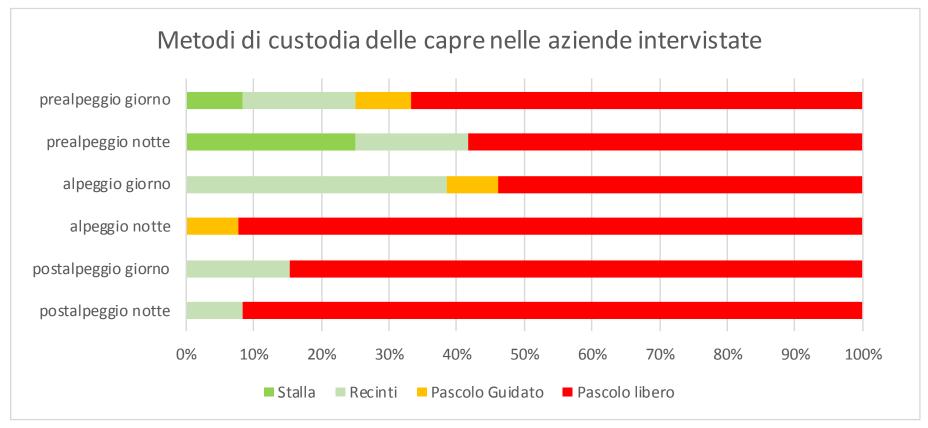


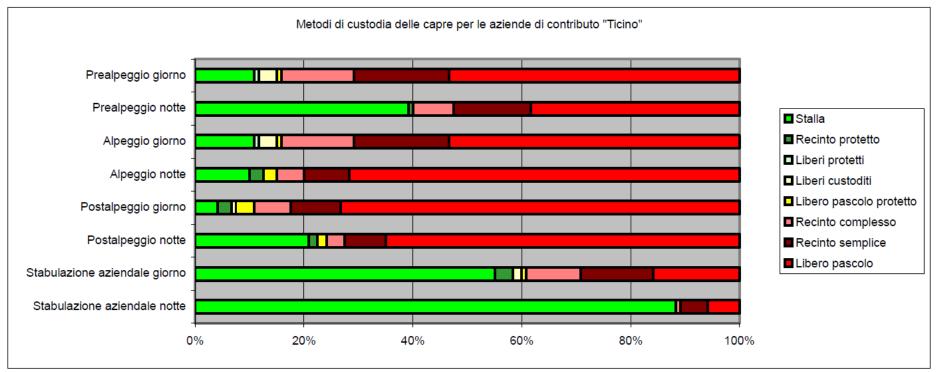


Piattini 2004



Méthodes de gardiennages des chèvres





Piattini 2004



Risque – possibilité de protection

Légende des pages suivantes

Codico di colore pe	er la valutazione del rischio	Codice numerico per il sistema di custodia				
	Rischio elevato	1	Libero pascolo			
	Rischio medio	2	recinti			
	Rischio moderato	3	Pascolo sorvegliato			
	Rischio basso	4	Stalla			
	Ragionevolmente sicure	CPG	Cani da protezione delle greggi			

Une couleur à était attribué aux différentes périodes de l'années en fonction du système de gardiennage et du bétail. Ex libre pâture mouton = rouge, libre pâture de jour chèvres pendant la traite = jaune.

Si est possible le couleur vert est attribué à la ferme → tout le système est à risque faible ou raisonnablement sure.

Risque – possibilité de protection (chèvres)

Tipo di Azienda	Regione	Prealpeggio		Alpe	eggio	Post alpeggio		CPG
		Giorno	Notte	Giorno	Notte	Giorno	Notte	
Estivazione	BL_1			1	1			
Base	BL_2	4	4			1	1	
Base + estivazione	BL_3	1	1	1	1	1	1	
Base + estivazione	VE_1	1	1	3	1	3	1	
Base + estivazione	VE_3	1	1	1	1	1	1	
Base + estivazione	SC_1	1	1	3	1	1	1	
Base + estivazione	SC_2	3	3	3	1	3	1	
Base + estivazione	MA_3	1	4	3	1	1	4	
Estivazione	MA_4			1	1			
Base	MA_5	3	4	1	1	1	1	
Base	MA_6	1	1			1	1	
Base + estivazione	GA_1	1	1	3	1	1	1	X
Base + estivazione	BE_2	1	1	1	1	1	1	
Base + estivazione	LE_2	2	3	2	2	1	3	X

Seulement les 4 troupeaux en vert sont considéré à risque faible/modéré au cours de l'année, correspondent au



Risque – possibilité de protection (mouton)

Tipo di Azienda	Regione	Prealpeggio		Alpe	eggio	Post alpeggio		CPG
		Giorno	Notte	Giorno	Notte	Giorno	Notte	
Estivazione	BL_1			1	1			
Base	BL_2	1	1			3	3	
Base	BL_2*	3	3	3	3	3	3	
Base + estivazione	BL_3	1	1	1	1	1	1	
Estivazione	BL_4			3	3			X
Base	BL_5	3	3			3	3	
Base	BL_6	3	3			1	1	X
Base + estivazione	VE_1	3	3	1	1	1	1	
Base + estivazione	VE_2	1	1	1	1	1	4	
Base + estivazione	MA_1	1	1	1	1	1	1	
Base + estivazione	MA_2	1	1	1	1	1	1	
Base + estivazione	MA_3	1	1	1	1	1	4	
Base + estivazione	MA_6	3	3	1	1	1	1	
Base + estivazione	VG_1	1	1	1	1	1	1	
Base + estivazione	GA_1	3	3	1	1	3	3	
Estivazione	BE_1			1	1	1	1	
Base	LE_1	3	3			3	3	

Seulement les 5 fermes en vert sont considéré à risque faible au cours de l'année, correspondent au ≈28% (5/18)₃₉

Analyse par région

Impossible définir les types pour région sans les données sur le bétail, mais:

- Les syndicats d'élevage sont typiques de la région «Bellinzona e Valli» et les 9 alpage à mouton gardianne sont repartis entre Blenio et Leventina, malgré ça la grand partie des alpage n'est pas gardienné.
- Les alpage fermier sont typiques dans le «Locarnese e valli» (en valle Maggia on connait que 3 alpage collectif)
- En Colla/Capriasca (zone meute) les alpages sont collectifs ainsi comme la grand partie des alpage du Sottoceneri.



Résultat des Ateliers

		Bellinzona e valli			Locarnese e Valli			Sottoceneri		
		Bellinzonese e piano di magadino	(Riviera)	Blenio	(Leventina)	Locarnese centovalli e melezza	Maggia	Verzasca	Capriasca/ cola	Mendrisiotto
Considération générale	Impossible de mettre en place aucune mesure À exclure les parcs de pâture pour les chévre À exclure parcs de pâture à l'alpage Conflits avec les gibiers Considérer la remonte des brebis laitières comme les moutons Problèmes avec les chiens de touristes/chasseurs/résidents Préférer les moutons de la vallée avant d'en importer sur les alpages collectifs Différencier le paiement pour les chèvres taris Il faut aussi prendre en considération le bétail grand	X X X	X X X	x x x x x x	X X X	X X X	X X X X	X X X X	X X X	X X X
СРТ	Problèmes avec les touristes (qui ne sont pas formés) Couts d'achat et maintien Engagement personnel très élevé À exclure CPT et libre pâture Difficiles à introduire dans des troupeaux mixtes ou de plusieurs	X X X X	X X X X	X X X X	X X X X	X X X X	X X X X	X X X X	X X X X	X X X X
Collaborations entre paysans et alpateurs	Difficiles à cause des petites dimensions des alpages Difficiles à cause du manque de viabilité et structures Difficiles à cause des problèmes sanitaires Possibilité d'unir les troupeaux	X X X X		Х	Х	Х	X X X	X X X	X	
Aspect économiques	Une évaluation des coutes des mesures de protections est nécessaires Augmentation de la charge en travails Des contributions pour l'achat du fourrage supplémentaire sont nécessaires lors d'une mise à l'étable obligée	X X	x x	x x	X X	X X	X X X	X X X	x x	x x
Risques	Pas trop pendant l'estivation Très élevés en automne	Х	X	X X	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Bergers / personnel	Contributions pour gardienner les « troupeaux petit » Contributions pour engager des bergers « hors saison d'alpage » Bergers difficiles à trouver, problèmes papiers pour extra UE Civilistes / Agriviva	Х	X	X X X	X X X				X X X	Х
Libre pâture / vaine pâture	Indispensable pour la viabilité des EA C'est le problème principal Conflits avec les touristes / voisines Est nécessaires la formalisation	X X	X X	X X X	X X X	X X	X X X	X X X	X X	X X
Ricadute delle predazioni	Scomparsa dell'allevamento delle pecore da carne Abbandono degli alpeggi Abbandono piccoli ruminanti	X X X	X X X	X X X	X X X	X X X	X X X	X X X	X X X	X X X
Informazioni predazione	Allertare gli allevatori anche in caso di predazioni sulla selvaggina Allertare gli allevatori anche in caso di predazioni sospette ma non certificate			X X			Х	X X	X X	X

Conclusion 1 particularité et point communes TI-CH

Differenze TI - CH

Point communs

Pascolo notturno molto diffuso (soprattutto per le capre)

Gestione delle pecore analoga, ricorso al libero pascolo elevato, soprattutto per i greggi più piccoli

Libero pascolo durante l'autunno (vago pascolo)

Pascolo in foresta tollerato

Lunga durata della stagione di pascolo

Aziende prevalentemente estensive

Frazionamento fondiario molto spinto e elevate distanze tra le parcelle e il centro aziendale

Diminuzione delle pecore

Aumento e/o mantenimento del numero di capre

Importanza dei pastori, fondamentali per la messa in opera di misure efficaci di protezione

Diversità regionali marcate

Ruolo dei CPG, fondamentali per ridurre le predazioni multiple

Alpeggi senza accesso con mezzi di trasporto su strada,

Poca superficie attorno alle strutture adatta alla realizzazione recinzioni

Politica agricola e gestione dei grandi predatori



Conclusions 2

- La tendance à la diminution est en cours, quelle scenario?
 Quelle sont les types qui on retrouvera dans 10 15 ans?
 Quelle risque?
- L'application systématique des mesure traditionnelles (clôture adéquates, CPT, protections de nuit) n'est pas possible sur l'ensemble du territoire
- La culture du gardiennage n'est pas développé ainsi comme l'utilisation systématiques des clôture (surtout avec les chèvres et en général en estivation)
- Les mesures efficaces sont liée au contact quotidien bergerbétail (condition nécessaire mais pas suffisantes)
- Les solutions sont a trouver à niveau individuelle et régional (surtout pour les périodes non surveillées quotidiennement)



Conclusions 3

- La mise en place des mesures de protections est perçu comme une défaite et un imposition. Est assez difficile, dans le langage commune, séparer la protections des troupeaux de la protection du loup
- Les CPT ne sont pas populaire. Au Ti seul 6 fermes ont pris le CPT. Aussi des éleveurs qui ont fait l'expérience avec CPT lors des ateliers si sont déclaré pas satisfait (Questions avec tourisme, voisinage....)



Conclusions du rapport du 2004 de P. Piattini

- Pas de proposition de stratégies régionales vue qui on a pas des grandes différences à niveau de l'élevage
- Les solutions sont à chercher a niveau individuel en tenant compte de la durabilité économiques de la protections
- Plus d'engagement et développement des nouvelle synergies entre les services de l'état
- Suivi et monitorage des expérience de protection avec le CeCoTi (centre de compétence sur la PT)
- Promotion d'enquête spécifique sur l'estivage des petit ruminantes avec vérification des potentiel agronomique et rédactions des plans de gestions régionales



Conclusions du rapport du 2004 de P. Piattini II

- Proposition de 2 scenarios: 1- abandon de la protection et indemnisations des dégât; 2 – gestion intégré nature—bétail-territoire. Ce dernier en 3 modules. D'âpres la discussion le module le plus applicable est le module 1 qui propose la protections des exploitation avec des effectif majeur qui 60 chèvre et 100 mouton
- Seulement les exploitation avec des possibilités économiques pour faire des nouvel investissements auront le marge pour adapter la gestion



Les solution spécifiques sont a trouver à niveau de chaque exploitations



Formalisation de la libre pâture printemps / automne

Méthodes et implications:

Définition des périmètres pour chaque région (ou sous région) en accord avec les communes, les services de l'Etat et les paysans \rightarrow important surtout dans les régions ou les autres pistes ne sont pas applicables

Résultat attendus:

La libre pâture d'automne est formalisé et acceptée dans certaines région -> l'impact sur la gestion du loup est formalisé



Promouvoir le gardiennage des alpages avec moins de 50 CN et hors saison d'alpage

Méthodes et implications:

Trouver des moyen pour financier l'engagement des bergers

Trouver l'accord des bourgeoisies ou des communes pour l'utilisation des structure «hors saison», ou trouver des structures ad hoc.

Es: prolongation de la permanence en alpage dan le cas de val Colla/Capriasca.

Résultat attendus:

Les troupeaux sont gardiannes pour la grand partie de l'annèe



Favoriser les démarches à niveau régional et infrarégional promouvaient les collaborations entre paysans

Méthodes et implications:

Le services de l'agriculture (en collaboration avec les autres services) à une rôle proactif dans l'identification des région avec un potentiel et la convocation des paysans e l'animation des séances

(voir le cas Malvaglia: les paysans son d'accord de collaborer, mais ont de la peine à organiser la démarche sans l'aide d'une catalyseur)

Résultat attendus:

Organisation d'autres alpages collectifs gardiennés et protégeables



Favoriser les synergies avec d'autres types de projet → gestion des châtaigne, ouverture des éclairiez dans la foret (ex. ferme Cremini, projet Soazza)

Méthodes et implications

Pour chaque région sont identifiées les potentiels en terme d'ha et EA implacables et une planification est mené en accord entre les services de l'État, les communes/ bourgeoisies et les association des éleveurs

Résultat attendus

Des système protégeables ayant un rôle formalise dans la gestion du territoires sont mise en place dans certaines régions







Approfondissement nécessaires et prochaines pas

- Identification de tendances à moyenne terme des types et nb d'exploitations et de bétail. Evaluation de la résilience et stabilité des systèmes d'EA
- Evaluation des aspect économiques de la PT
- Evaluation agronomiques des surfaces d'estivation (potentiel de regroupement)

Expertise PT automatique en cas de reprise ou nouvel EA

Région Monte Bar/Camoghé prioritaire



Vi ringraziamo per la vostra attenzione.

Per ulteriori informazione vogliate consultare il nostro sito

www.agridea.ch o contattarci per mail via info@agridea.ch

Lindau

Eschikon 28 • CH-8315 Lindau T +41 (0)52 354 97 00 • F +41 (0)52 354 97 97

Lausanne

Jordils 1 • CP 1080 • CH-1001 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 • F +41 (0)21 617 02 61

Cadenazzo

A Ramél 18 • CH-6593 Cadenazzo T +41 (0)91 858 19 66 • F +41 (0)91 850 20 41



